



Les gorilles et les volcans du Kivu et du Rwanda
en compagnie de Colette Braeckman*.



Du 28 mai au 12 juin 2012



**Preference**

LE SOIR

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Un voyage de découverte en compagnie de **Colette Braeckman***, journaliste au Soir et spécialiste de la politique africaine, dans une région merveilleuse tant par sa faune, sa flore que par l'accueil de ses habitants et la seule région au monde où l'on peut approcher les gorilles dans leur environnement et admirer à 3.470 m d'altitude le lac de lave d'un volcan en ébullition. Un voyage responsable où vous pourrez découvrir ou redécouvrir tant de belles choses tout en participant au renouveau de cette région.

Votre programme

BRUXELLES → KIGALI

LUNDI 28 MAI 2012

Départ de Bruxelles par un vol direct de la compagnie Brussels Airlines.

Arrivée à Kigali et accueil par notre guide.

Transfert au mythique hôtel des Mille Collines situé au centre de cette belle et dynamique capitale du Rwanda.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

KIGALI - GISENYI – GOMA

MARDI 29 MAI 2012

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Goma par la magnifique route des « Mille collines », visite en cours de route d'une briqueterie artisanale et de l'atelier d'art Kiaka.

Lunch au bord de la plus belle plage de sable blanc du Rwanda.

Passage de la frontière et arrivée à Goma, la capitale du Nord Kivu.

La ville doit son nom au volcan éteint autour duquel elle s'est installée, le mont Goma, qui lui-même doit son nom au mot swahili « ngoma » qui signifie « tambour », dénomination due à sa forme et, peut-être, à la résonance particulière des lieux. Le cratère du mont Goma, envahi par les eaux du lac Kivu avec lequel il communique, abrite le port de la ville fréquenté quasi exclusivement par la navette, fret/passagers, Goma/Bukavu. Ville frontalière, elle côtoie Gisenyi, à l'est, petite ville rwandaise aux plages de mica blanc étonnement scintillantes.

Installation, dîner et logement à l'hôtel Stella Matutina au bord du lac Kivu.

GOMA - BUKIMA

MERCREDI 30 MAI 2012

Après le petit déjeuner, visite du centre Don Bosco Ngangi, qui accueille 3.000 enfants de la rue.

Visite de la ville de Goma et du Mont Goma.

Déjeuner dans un restaurant local.

Départ par la route de Rutshuru à travers les champs de lave provoqué par l'éruption volcanique de 2002 et en longeant les volcans Nyiragongo et Nyamulagira.

Arrêt au marché aux légumes de Kibumba. Visite du programme de réhabilitation du parc national des Virunga à Rumangabo.

Le parc national des Virunga est le plus ancien parc national de la République démocratique du Congo et d'Afrique. Créé en 1925, il est très riche par sa faune et sa flore. Le parc est situé dans l'est de la République démocratique du Congo et couvre en partie les montagnes des Virunga, près du Rwanda et de l'Ouganda.

Arrivée à Bukima, endroit magnifique bénéficiant d'un large panorama sur les volcans où vivent les gorilles.

Dîner sous une grande paillote et logement sous tentes sur des lits fixes.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Moment inoubliable passé avec les gorilles de montagne à Bukima dans leur environnement naturel du Parc National des Virunga après un trekking de quelques **3 heures** à travers la forêt tropicale. Vous les approcherez ... à presque les toucher !

Le gorille de montagne mesure entre 1,40 et 2 mètres. Les mâles pèsent entre 140 et 300 kg et les femelles entre 70 et 110 kg. C'est un animal impressionnant mais très sociable et très pacifique. Les gorilles de montagne vivent en famille polygames, et chaque famille est guidée par un "dos argenté". C'est le mâle du groupe, qui est censé protéger toute la famille contre les dangers éventuels. Les gorilles des montagnes sont herbivores. Ils ont besoin d'une végétation dense pour se nourrir (jusqu'à 25 kg par jour et par individu).

Déjeuner dans un village avoisinant.

Dîner et logement à Bukima.

CHIMPANZES A TONGO - GOMA **VENDREDI 1^{ER} JUIN 2012**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Dans la forêt primaire de Tongo, qui se situe sur une coulée de lave du volcan Nyiragongo vieille de 300 ans, vous pourrez découvrir, après les gorilles, une deuxième espèce de primates en liberté.

Ce sont des familles de chimpanzés que vous aurez l'occasion d'admirer dans leur environnement naturel.

Lunch et retour à Goma.

Dîner et logement à l'hôtel Stella Matutina.

GOMA - LAC KIVU – MASISI **SAMEDI 2 JUIN 2012**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en pirogue sur le lac Kivu vers Nyangoma et ses plantations de café. Visite de la pépinière et des plantations pilotes de Comequi, intéressant projet de développement du commerce équitable de la filière café du Kivu.

Pique-nique en cours de route.

Poursuite en jeep vers la région des Masisi, magnifique région d'alpage appelée aussi la petite Suisse du Kivu. Paysages et vue magnifiques !

Dîner et logement au sommet d'une colline dans une splendide guest house d'où, par temps clair, on peut voir à des dizaines de kilomètres à la ronde !

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée dans cette région aux paysages et vue magnifiques !

Visite d'un village, d'une ferme d'élevage et de fabrication de beurre et d'un délicieux fromage, ..., possibilité de monter à cheval !

Retour vers Goma en visitant au passage le grand marché de Sake et le lac vert.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite en fin d'après midi des projets Inuka et Kila Siku qui sont des projets d'accueil et de réinsertion de jeunes filles et femmes en détresse.

Dîner et logement au Stella Matutina.

Soirée de chants et danses avec des groupes locaux.

Soirée d'information sur les volcans du Kivu donnée par un **vulcanologue**.

VOLCAN NYIRAGONGO**LUNDI 4 JUIN 2012**

Petit déjeuner à l'hôtel.

EN OPTION :

Montée au volcan en activité Nyiragongo. (durée +/- 5 heures)

Le volcan culmine à 3 470 mètres d'altitude au sommet formé par un cratère en fusion de 1,2 kilomètre de diamètre. Ses pentes prononcées sont interrompues par la présence de deux anciens volcans, le Baruta au nord et le Shaheru au sud.

Pique-nique en route.

Accueil au sommet du volcan par votre cuisinier qui vous y aura précédé et aura préparé le bivouac.

Dîner et logement dans des petits chalets au sommet du volcan. Vue imprenable et inoubliable du cratère de lave en ébullition.

Pour ceux qui ne souhaiteraient pas escalader le volcan :

Durant la matinée, visite des marchés locaux dans les cités de la ville de Goma.

Déjeuner dans un restaurant local.

Durant l'après midi visite de différents projets venant en aide aux plus défavorisés.

Dîner et logement au Stella Matutina.

NYIRAGONGO - GOMA**MARDI 5 JUIN 2012**

Après avoir admiré vers 6h du matin le soleil se levant entre les volcans Karisimbi et Visoke et avoir pris un revigorant petit déjeuner, descente matinale du volcan au milieu d'une flore volcanique magnifique et extrêmement diversifiée.

Après midi libre de repos au bord du Lac Kivu ou poursuite de la visite de la ville de Goma.

Pour ceux qui n'auront pas été au volcan, possibilité de messe dominicale, de balade en pirogue sur le lac et balade sur le Mont Goma.

Dîner dans un restaurant local et logement au Stella Matutina.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Bukavu par bateau sur le splendide lac Kivu. Traversée pendant 5 heures à admirer le paysage superbe des rives du lac Kivu et de son île centrale, l'île Idjwi.

Déjeuner à bord.

Arrivée à Bukavu et visite de la ville.

Logement et dîner à l'Orchids Safari Club, véritable joyau de l'hôtellerie du Kivu et meilleure table de l'est de la RDC !

BUKAVU - FORET DE NYUNGWE**JEUDI 7 JUIN 2012**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de la ville de Bukavu ainsi que de plantations et d'une usine de thé aux alentours de la ville.

Pique nique au bord du lac et retour à Bukavu par pirogue si le temps le permet.

Transfert au Rwanda par la ville frontière de Cyangugu.

Route jusqu'à la forêt de Nyungwe

Dîner et logement au très luxueux Nyungwe Forest Lodge à l'orée de la forêt de Nyungwe.

FORET DE NYUNGWE – COLOBES**VENDREDI 8 JUIN 2012**

Après le petit déjeuner, balade dans les immenses champs de thé pour rejoindre la forêt primaire et rencontrer un groupe d'une cinquantaine de colobes (+/- 1h de marche).

La forêt de Nyungwe est célèbre pour sa faune et sa flore variée. Il y a au moins 200 espèces d'arbres dans la forêt, des centaines de fleurs, dont les bégonias sauvages, plus de cent espèces d'orchidées et, bien sûr, les extraordinaires lobélies géantes. Parmi les mammifères, les plus visibles sont les singes, avec 13 espèces enregistrées. Particulièrement intéressants : les colobes d'Angola, de véritables acrobates qui se déplacent sous les frondaisons des arbres.

Retour au lodge pour le déjeuner.

Après midi libre de repos pour profiter des installations de ce superbe lodge et possibilité de promenade dans la forêt primaire pour ceux qui le souhaite.

Dîner et logement au Nyungwe Forest Lodge

FORET DE NYUNGWE - KIBUYE**SAMEDI 9 JUIN 2012**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert en jeep par une splendide piste qui longe le lac Kivu jusqu'à la station balnéaire de Kibuye située sur la côte rwandaise du lac Kivu.

Installation, dîner et logement au tout nouveau Cormoran Lodge sur les bords du lac Kivu. Entièrement construit en bois, ce lodge joui d'une vue imprenable sur le lac et les îles environnantes.

Journée libre à l'hôtel.

Possibilité d'activités nautiques en supplément.

Pension complète à l'hôtel.

KIBUYE – KIGALI → BRUXELLES**LUNDI 11 JUIN 2012**

Après le petit déjeuner, départ vers Kigali et visite de la ville.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite à Kigali des très émouvants mémoriaux du génocide et des 10 paras belges. Il est bon de noter que Kigali est redevenue une ville dont l'état de propreté des rues est sans égal dans cette région d'Afrique.

Transfert à l'aéroport pour le vol de nuit à destination de Bruxelles.

BRUXELLES**MARDI 12 JUIN 2012**

Arrivée matinale à Bruxelles.

- Fin de votre voyage -

Bon à savoir :**Visite des gorilles :**

Selon la condition physique des participants, le groupe sera divisé en sous-groupes (max. 6 personnes/groupe) pour adapter les distances et les difficultés en fonction de chacun.

Ascension du volcan :

Cette activité n'est accessible qu'aux personnes en **excellente** condition physique et habitués aux efforts physiques réclamés par une ascension en altitude (de 2.000m à 3.500m) et à forte déclivité (ascension en pente directe et sur un sentier de pierres de lave).

Il est impératif de se munir de bottines de marche pour monter le volcan et visiter les gorilles. Des vêtements chauds et de pluie en quantité et de rechange sont nécessaires pour passer la nuit au volcan où la température descend à 5° avec parfois du vent. Une lampe de poche y est utile. Le logement et les repas sont prévus au sommet avec votre cuisinier. Des porteurs pourront être demandés pour porter vos effets personnels si vous le souhaitez.

Ce voyage est organisé dans les meilleurs hôtels des endroits visités, déplacement à 3 personnes par jeep ou en minibus quand les routes le permettent.

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.985,00 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **550,00 €**

OPTION : ASCENSION DU VOLCAN NYIRAGONGO : **180,00 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux Bruxelles – Kigali à bord de la compagnie nationale Brussels Airlines.
- ✍ Les services d'un guide local parlant français.
- ✍ Les transferts et les transports en minibus ou en jeep.
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans des hôtels, lodges ou camps mentionnés ou similaire.
- ✍ La pension complète.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ La visite des gorilles de montagnes (droit d'entrée du parc inclus).
- ✍ L'accompagnement de Colette Braeckman*, spécialiste de la région.
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team.
- ✍ La TVA.

* sous réserve de disponibilité

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour +/- 306 euros).
- ✍ Les frais de visas.
- ✍ L'ascension du volcan (180,00 €).
- ✍ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ L'assurance voyage auprès de la «Compagnie Européenne d'Assurance» : annulation (100%) et rupture de vacances prestige – prime de 5 % sur la somme totale du voyage.

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 10/01/12.

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 1 AN APRES LA DATE DE RETOUR**. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

LA VACCINATION CONTRE **LA FIEVRE JAUNE** EST **OBLIGATOIRE** POUR PARTICIPER A CE VOYAGE.

UNE PROPHYLAXIE CONTRE LA MALARIA EST FORTEMENT RECOMMANDEE. N'HESITEZ PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

UNE REUNION D'INFORMATION « AVANT-VOYAGE » SERA ORGANISEE AFIN DE REpondre A VOS EVENTUELLES QUESTIONS.

Formulaire d'inscription - Voyage au Kivu et au Rwanda du 28 mai au 12 juin 2012.

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES | TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22 | INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE EMAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE.

DONNEES PASSAGER N° 1 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

ASCENSION DU VOLCAN NYIRAGONGO (SUPPLEMENT 180€ PAR PERSONNE) OUI NON

DONNEES PASSAGER N° 2 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

ASCENSION DU VOLCAN NYIRAGONGO (SUPPLEMENT 180€ PAR PERSONNE) OUI NON

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.985 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **550 €**

TAXES D'AEROPORT PAR PERSONNE (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) : +/- **306 €**

EN OPTION :

ASSURANCE ANNULATION (100%) ET RUPTURE DE VACANCES PRESTIGE AUPRES DE LA « COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE »

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE : LE MONTANT A REGLER ETANT DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION, LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 28 AVRIL 2012

COMPTE BANCAIRE CBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

IBAN : BE 76 191 159 480 995 | **SWIFT/BIC :** CREGBEBB

RÉFÉRENCE : RWANDA D 2508

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT SELON LES CONDITIONS GENERALES DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

(VOIR VERSO) ET EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EUROPEENNE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

FAIT A , LE **SIGNATURE :**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 16 février 1994 régissant le Contrat d'Organisation et d'Intermédiaires de voyages est d'application pour les présentes conditions générales. Selon la nature de la prestation demandée par le voyageur, Travel Team Consult & Representative S.A (nommée ci-après Travel Team en abrégé) agira en tant qu'organisateur de voyages ou en tant qu'Intermédiaire de voyages.

1. FORMATION DU CONTRAT

Lors de la réservation d'une prestation de voyage ou de séjour, Travel Team est tenue de délivrer au voyageur un bon de commande, conformément à la loi, sauf si la prestation porte uniquement sur des titres de transport de voyages. Au verso du bon de commande établi par Travel Team lors de la réservation figureront les présentes conditions générales de ventes.

Le bon de commande signé par le voyageur fera preuve de l'acceptation des présentes conditions générales par le voyageur.

Le contrat d'organisation de voyages prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur.

En vue de la réservation, le voyageur est tenu de fournir toutes les informations utiles demandées par Travel Team. Si des frais supplémentaires pour cause d'informations erronées fournies par le voyageur ou pour cause de manque d'informations à fournir par le voyageur, sont engagés, Travel Team pourra augmenter le prix convenu du montant de ces frais.

2. PAIEMENT

A la commande, un acompte de minimum 30 % du prix du voyage total sera payé par voyageur. Le solde sera réglé un mois au plus tard avant le début du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix.

3. PRIX

Le prix du voyage comprend exclusivement les prestations énumérées sur le bon de commande; ce prix est fixe, TVA comprise, sous réserve des dispositions suivantes. Les taxes d'aéroport de certains pays situés hors d'Europe ne sont pas comprises et sont perçues par les autorités locales auprès des passagers avant le départ. Les dépenses personnelles, pourboires, boissons, etc... ne sont jamais incluses dans le prix du voyage, sauf stipulations contraires expresses.

Travel Team se réserve le droit d'adapter ses prix en cas de hausse du cours de change des monnaies ayant servi au calcul du prix du voyage ainsi qu'en cas de hausse des prix de transport, des redevances et taxes, et ce, au plus tard 21 jours civils avant le départ.

Si la majoration excède 10 % du prix global, le voyageur pourra résilier le contrat sans indemnité. La révision du prix sera appliquée proportionnellement à la partie des prestations soumises à cette révision.

4. DOCUMENTS DE VOYAGE

Les documents de voyage seront remis au voyageur après règlement du solde. Le voyageur doit, le jour du départ, être en possession des documents de voyage nécessaires, tels que passeports, visa, billet de transport, carnet de vaccination, sans que cette liste soit limitative.

Si, à la suite du manque de l'un de ces documents par sa faute, le voyageur ne peut accomplir le voyage en tout ou en partie, toutes les conséquences en sont à sa charge et en aucune manière, Travel Team ne pourra en être tenue pour responsable. Le voyageur ressortissant d'un pays autre que la Belgique est prié de se mettre en rapport avec les autorités dont il dépend pour obtenir les documents et autorisations nécessaires au voyage souscrit.

La durée du voyage est indiquée en jours entiers, les jours de départ et jour de retour étant pris en considération. Les tarifs publiés s'entendent par personne, sauf stipulations contraires.

5. ASSURANCES

Il est de la responsabilité du voyageur de contracter des assurances "voyage", "frais d'annulation", "rapatriement" et "vol et/ou perte de bagages". Ces assurances peuvent être souscrites via Travel Team.

En aucun cas, Travel Team ne pourra être responsable en cas d'avarie, de vols d'objets de valeur tels que caméras, appareils photos, bijoux, etc... ou de perte d'effets ou de bagages appartenant au voyageur. Au cas où le voyageur ne souscrit pas ce genre d'assurances via notre intermédiaire, il est prié de se munir de ses documents d'assurances pendant le voyage pour pouvoir l'aider dans ses démarches le cas échéant.

6. RESPONSABILITE DE TRAVEL TEAM EN TANT QU'ORGANISATEUR DE VOYAGES

L'organisateur de voyages est responsable des actes et négligences de ses préposés et représentants, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, autant que de ses propres actes et négligences.

Sa responsabilité peut être limitée ou exclue dans le cas où une prestation faisant l'objet du contrat est soumise à l'application d'une convention internationale régissant ces prestations.

Travel Team décline toute responsabilité en cas d'événements imprévus qui pourraient survenir pendant le voyage, tels que accidents, pannes, interruptions du trafic, grèves, émeutes, inondations, décisions des autorités, etc... cette liste n'étant pas limitative. Les dépenses de séjour et de transport qui pourraient résulter de ces incidents sont à charge du voyageur.

7. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

Le voyageur qui empêche le bon déroulement d'un voyage de groupe organisé par Travel Team peut en être exclu. Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute aux autres voyageurs, à l'organisateur ou à ses représentants. La faute est appréciée eu égard à la conduite normale d'un voyageur.

8. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES

Si le voyage ne peut avoir lieu en raison du trop petit nombre de participants, ou de toutes autres circonstances à caractère exceptionnel, toutes les sommes déjà payées par le voyageur seront remboursées, sans autre dédommagement, de quelque forme que ce soit.

9. ANNULATION DE LA RESERVATION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut se désister à tout moment, totalement ou partiellement, sous réserve de dédommager l'intermédiaire et/ou l'organisateur de voyages. Toute annulation de réservation doit être faite par lettre recommandée ou contre accusé de réception.

Le dédommagement dû est fixé forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 50 jours avant le départ :	20 % du prix total du voyage.
De 49 à 31 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage.
De 30 à 16 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage.
De 15 à 8 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage.
De 7 à 0 jour avant le départ :	Le prix total du voyage.

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible et la prime d'assurance-annulation reste toujours due en cas d'annulation.

Lorsque Travel Team agit comme intermédiaire et que les conditions d'annulation du tour operator sont plus restrictives que celles de Travel Team, ce sont celles du tour operator qui sont applicables.

10. MODIFICATIONS PAR LE FAIT DU VOYAGEUR

Travel Team mettra tout en oeuvre pour procéder à des modifications demandées par le voyageur par rapport à sa commande initiale. Certaines de celles-ci (modifications de nom du voyageur, de la destination, d'hôtels, de la date de départ ou de retour, de langue des documents etc...) peuvent donner lieu à des frais de modification qui seront, dès lors, portés en compte au voyageur.

Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation terrestre non consommée du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement. Si un voyageur participant à un voyage organisé de groupe désire changer son vol de retour, il perd le bénéfice du billet de retour au tarif groupe, qui n'est, en aucun cas, remboursé.

11. CONSCIENCE DES RISQUES

Le participant à un voyage de groupe doit être conscient qu'un circuit comporte certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé, à l'altitude ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc...

12. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige ne pouvant être tranché à l'amiable entre les parties sera soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Lic. Cat. A 1652

14/12/2010



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08